



Accélération de la croissance de l'emploi au 3^e trimestre 2016

Au 3^e trimestre⁽¹⁾, l'emploi salarié privé en Ile-de-France est en hausse trimestrielle de 0,3 %, grâce au secteur tertiaire et à la construction. Sur un an, la progression de 0,9 % de l'emploi est en grande partie à mettre au crédit des secteurs du conseil. Dans le même temps, la masse salariale affiche une dynamique significative.

(1) : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents.

CHIFFRES CLÉS

+ 0,3 %

de hausse trimestrielle de l'emploi en Ile-de-France.

40 000 emplois

créés sur un an dans la région.

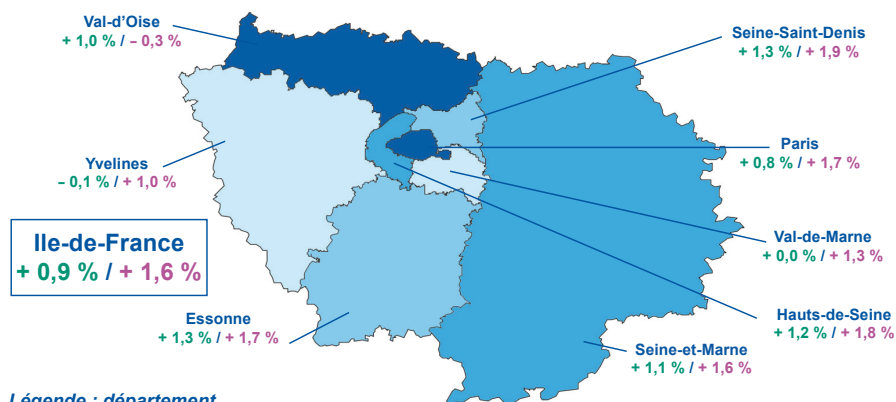
Le nombre d'emplois croît une nouvelle fois au 3^e trimestre

Plus de 13 000 emplois ont été créés durant ces trois mois. Le tertiaire hors intérim (+ 0,3 % par rapport au trimestre précédent), la construction (+ 0,6 %) et l'intérim (+ 1,1 %) compensent largement les pertes d'emplois observées dans l'industrie (- 0,3 %). À l'inverse des trimestres précédents, l'emploi francilien progresse plus rapidement que l'emploi national (+ 0,1 %). À noter que les chiffres du 2^e trimestre ont été sensiblement revus en baisse avec 2 800 emplois créés (au lieu de 7 200).

La progression de l'emploi privé poursuit sa dynamique sur un an

Sur un an, le niveau d'emploi francilien affiche une croissance de 40 000 salariés (+ 0,9 %). Cette augmentation s'explique par la dynamique régulière observée depuis sept trimestres. Depuis le début de l'année 2015, l'économie francilienne crée des emplois de manière significative chaque trimestre. De fait, à fin septembre, l'Ile-de-France signe un nouveau record de salariés dénombrés dans le secteur privé depuis le début de la série (soit l'année 1997). Dans le même temps, l'emploi national augmente de façon analogue, soit + 0,9 % sur un an.

Carte : emploi et salaire moyen par tête par département en glissement annuel (GA)



Légende : département
GA emploi / GA SMPT

Source : Urssaf - Acofos

Tableau 1 : masse salariale et emploi du secteur privé

	En niveau 3 ^e T 2016	Glissement annuel				
		3 ^e T 2016	3 ^e T 2015	3 ^e T 2014	3 ^e T 2013	
Ile-de-France	Masse salariale (en millions d'euros)	44 540	+ 2,4 %	+ 2,2 %	+ 1,6 %	+ 1,4 %
	Emploi (en milliers)	4 590	+ 0,9 %	+ 0,6 %	+ 0,4 %	- 0,1 %
	Salaire moyen par tête mensuel (en Euros)	3 239	+ 1,6 %	+ 1,6 %	+ 1,2 %	+ 1,5 %
France entière	Masse salariale (en millions d'euros)	136 296	+ 2,2 %	+ 1,7 %	+ 1,5 %	+ 1,2 %
	Emploi (en milliers)	17 991	+ 0,9 %	+ 0,3 %	+ 0,0 %	- 0,6 %
	Salaire moyen par tête mensuel (en Euros)	2 526	+ 1,2 %	+ 1,5 %	+ 1,4 %	+ 1,8 %

Source : Urssaf - Acofos

AVERTISSEMENT. L'introduction depuis mars 2015 de la Déclaration sociale nominative (DSN), qui se substitue notamment au bordereau récapitulatif de cotisations, modifie les informations déclaratives nécessaires au calcul des indicateurs statistiques présentés dans cette publication. La mise en oeuvre progressive du nouveau dispositif, ainsi que la refonte de la chaîne de traitement statistique des effectifs salariés associée, pourraient conduire à des révisions plus importantes durant la phase de montée en charge.

Tableau 2 : évolution de l'emploi par secteur détaillé d'activité

Nace 38	Secteurs	Niveau trimestriel (en milliers)	Glissement annuel			
		3 ^e T 2016	3 ^e T 2016	3 ^e T 2015	3 ^e T 2014	3 ^e T 2013
BZ	Industries extractives	2,2	- 6,1 %	- 0,9 %	+ 5,1 %	- 3,0 %
CA	Industries agro-alimentaires	48,8	+ 1,9 %	+ 2,0 %	+ 3,8 %	+ 1,4 %
CB	Habillement, textile et cuir	17,2	- 0,8 %	- 3,8 %	+ 0,2 %	- 2,1 %
CC	Bois et papier	15,9	- 5,2 %	- 6,0 %	- 4,7 %	- 4,1 %
CD	Cokéfaction et raffinage	2,3	- 3,1 %	- 2,6 %	- 0,6 %	+ 2,7 %
CE	Industrie chimique	26,2	- 0,2 %	- 0,1 %	- 2,6 %	- 2,8 %
CF	Industrie pharmaceutique	18,4	- 1,1 %	- 4,0 %	- 2,5 %	- 2,9 %
CG	Industrie des plastiques, produits non minéraux	18,9	- 1,3 %	- 2,6 %	- 2,5 %	- 4,6 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	25,6	- 2,9 %	- 3,0 %	- 3,1 %	- 2,8 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	40,0	- 5,8 %	- 1,9 %	- 2,6 %	- 2,1 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	12,2	- 3,7 %	- 1,0 %	- 2,4 %	- 1,9 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	15,7	- 3,4 %	- 3,0 %	- 2,0 %	- 1,9 %
CL	Fabrication de matériels de transport	70,4	- 1,4 %	- 1,6 %	- 3,8 %	- 2,9 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	41,3	+ 0,5 %	- 1,1 %	- 1,5 %	- 1,5 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz	44,3	- 2,1 %	+ 0,3 %	+ 1,2 %	+ 1,7 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	31,2	- 1,1 %	- 0,3 %	- 1,7 %	- 1,0 %
FZ	Construction	280,2	+ 0,5 %	- 1,4 %	- 0,2 %	+ 1,1 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	700,7	+ 0,5 %	+ 0,6 %	+ 0,7 %	- 1,0 %
HZ	Transports et entreposage	367,9	+ 0,0 %	+ 0,1 %	+ 0,2 %	- 0,1 %
IZ	Hébergement et restauration	304,2	+ 1,6 %	+ 2,5 %	+ 1,5 %	+ 0,3 %
JA	Édition et Audiovisuel	134,8	- 0,9 %	- 0,5 %	- 1,1 %	- 0,4 %
JB	Télécommunications	47,5	- 0,7 %	- 3,0 %	- 2,0 %	- 5,5 %
JC	Activités informatiques	200,2	+ 3,6 %	+ 1,6 %	+ 1,7 %	+ 0,6 %
KZ	Activités financières et d'assurance	313,5	- 0,3 %	- 0,1 %	- 0,3 %	- 0,8 %
LZ	Activités immobilières	76,6	- 1,3 %	- 0,1 %	- 1,9 %	- 1,3 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	389,4	+ 2,3 %	+ 2,6 %	+ 1,4 %	+ 1,0 %
MB	Recherche et développement	61,0	- 1,5 %	+ 1,4 %	- 0,4 %	+ 0,1 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	89,7	+ 1,0 %	+ 0,3 %	+ 1,6 %	- 2,1 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	549,1	+ 3,0 %	+ 0,9 %	+ 0,6 %	+ 0,4 %
OZ	Administration publique	35,9	- 1,7 %	- 1,3 %	- 1,4 %	- 1,5 %
PZ	Enseignement	81,0	+ 3,0 %	+ 0,7 %	+ 0,1 %	+ 0,7 %
QA	Activités pour la santé humaine	103,9	+ 1,7 %	+ 0,8 %	+ 1,5 %	+ 0,9 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	189,5	+ 2,2 %	+ 3,1 %	+ 3,2 %	+ 3,3 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	98,9	+ 0,3 %	+ 0,6 %	+ 0,9 %	+ 1,0 %
SZ	Autres activités de services	130,7	+ 0,4 %	+ 0,9 %	+ 1,0 %	+ 0,1 %
	Industrie	430,6	- 1,6 %	- 1,4 %	- 1,5 %	- 1,7 %
	Construction	280,2	+ 0,5 %	- 1,4 %	- 0,2 %	+ 1,1 %
	Tertiaire	3 874,4	+ 1,2 %	+ 1,0 %	+ 0,7 %	- 0,0 %
	dont Tertiaire hors intérim	3 762,2	+ 1,0 %	+ 0,9 %	+ 0,7 %	+ 0,1 %
	Intérim	112,2	+ 8,5 %	+ 1,4 %	+ 1,6 %	- 2,7 %

Source : Urssaf - Acof

La masse salariale poursuit sa dynamique

La masse salariale progresse de 2,6 % sur un an cumulé (+ 2,4 % pour le seul 3^e trimestre), soit une progression plus rapide que celle observée au plan national (+ 2,3 %). La croissance de la masse salariale se maintient à un niveau élevé pour le troisième trimestre de suite. Mais compte tenu de la progression de l'emploi, la croissance du SMPT (salaire moyen par tête) ralentit (+ 1,6 % sur un an). Néanmoins, la hausse reste supérieure à celle observée au niveau national (+ 1,2 %). Le SMPT francilien s'établit à 3 239 euros, soit un niveau supérieur de 28,2 % au salaire moyen national.

Le tertiaire porte la croissance de l'emploi

Le tertiaire hors intérim continue de gagner des emplois ce trimestre (+ 0,3 %). Sur un an, le gain s'établit à + 1,0 %, soit 36 600 emplois créés. Les activités informatiques et les activités juridiques, de conseil et d'ingénierie (Tableau 2) demeurent les moteurs de l'emploi francilien. L'emploi dans le secteur de l'hébergement et la restauration affiche également une croissance significative sur un an et signe un troisième trimestre de progression, même si ce dernier n'est pas très dynamique. À l'inverse, l'emploi dans les administrations publiques de statut privé et dans la recherche est en baisse. Parallèlement, l'intérim affiche une nouvelle hausse importante sur un an (+ 8,5 %). Le secteur poursuit la dynamique observée depuis plus d'un an. Il reste ainsi au-delà de la barre des 110 000 emplois.

Redémarrage dans la construction

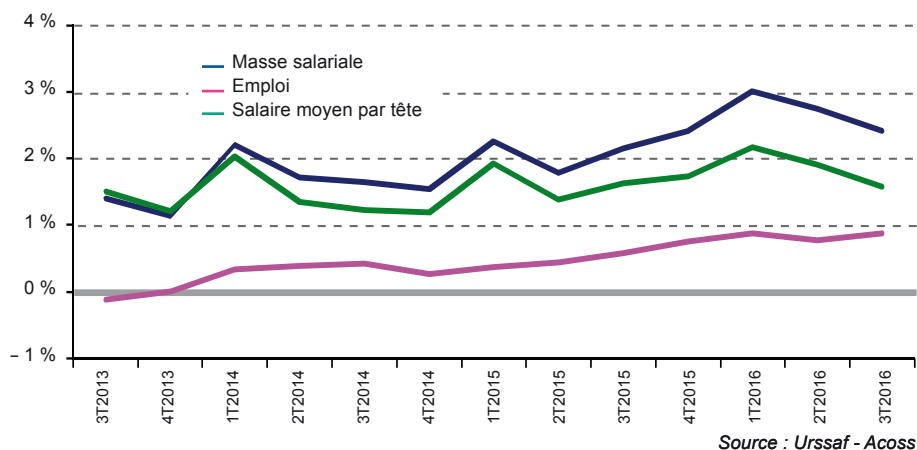
Après une année 2015 difficile, l'emploi salarié dans la construction souffle le chaud et le froid. Après une expansion au 1^{er} trimestre puis une baisse au 2^e trimestre, l'emploi est de nouveau en hausse au 3^e trimestre (+ 0,6 %).

Tableau 3 : évolution du salaire moyen par tête par secteur d'activité

	SMPT (en euros)	Glissement annuel			
		3 ^e T 2016	3 ^e T 2015	3 ^e T 2014	3 ^e T 2013
Industrie	4 047,1	+ 1,9 %	+ 1,5 %	+ 1,4 %	+ 2,6 %
Construction	2 536,6	+ 1,8 %	+ 0,3 %	- 0,5 %	+ 1,3 %
Tertiaire	3 198,5	+ 1,6 %	+ 1,8 %	+ 1,4 %	+ 1,4 %
Dont tertiaire hors interim	3 222,3	+ 1,7 %	+ 1,8 %	+ 1,4 %	+ 1,4 %
Total Ile-de-France	3 238,9	+ 1,6 %	+ 1,6 %	+ 1,2 %	+ 1,5 %

Source : Urssaf - Acofos

Graphique : masse salariale, emploi et salaire moyen par tête du secteur privé



Source : Urssaf - Acofos

Sur un an, l'emploi progresse de 0,5 %. Parallèlement, l'évolution du SMPT, après un 2^e trimestre difficile, est en forte hausse (+ 1,8 %). Cette évolution pourrait signifier une hausse de l'emploi dans les secteurs les plus qualifiés (construction de bâtiments et génie civil).

Les emplois industriels poursuivent leur repli

La perte d'emplois dans l'industrie décélère (- 0,3 % ce trimestre contre - 0,6 % le trimestre précédent). Ce grand secteur n'a plus gagné d'emplois depuis le 3^e trimestre 2011. Sur un an, la diminution est importante, avec une baisse de 1,6 % des effectifs.

Seuls, deux secteurs affichent une augmentation du nombre de leurs salariés : l'industrie agro-alimentaire et l'industrie du meuble et des machines (Tableau 2). La branche bois et papier et la fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques chutent particulièrement.

Le SMPT ralentit dans le tertiaire et l'industrie

La croissance du SMPT se tasse ce trimestre dans le tertiaire (Tableau 3). Elle passe d'une progression de + 1,9 % au 2^e trimestre à + 1,6 % au 3^e trimestre. Dans l'industrie, le ralentissement de la croissance du SMPT est importante

(+ 1,9 % contre + 2,7 % et + 3,1 % les trimestres précédents) mais demeure à un niveau élevé. Par contre, la construction voit son SMPT retrouver une croissance dynamique (+ 1,8 % après + 0,5 % au 2^e trimestre).

Tableau 4 : emploi et salaire moyen par tête (SMPT) par département

	3 ^e T 2016	
	Emploi (en milliers)	SMPT (en euros)
75 - Paris	1 423	3 427
77 - Seine-et-Marne	350	2 470
78 - Yvelines	399	3 041
91 - Essonne	353	2 817
92 - Hauts-de-Seine	908	4 095
93 - Seine-St-Denis	478	2 908
94 - Val-de-Marne	396	2 785
95 - Val-d'Oise	283	2 511
National	17 991	2 526

Source : Urssaf - Acofos

L'emploi progresse fortement en Seine-Saint-Denis

L'emploi évolue de façon assez uniforme dans les départements franciliens. Par rapport au 2^e trimestre 2016, la majorité des départements affiche une croissance comprise entre 0,2 % et 0,4 % ; seules exceptions à cette tendance, la Seine-Saint-Denis (+ 0,7 %) et les Yvelines (- 0,3 %).

Sur un an, ce sont les départements de l'Essonne et de la Seine-Saint-Denis qui ont une plus forte progression de l'emploi (+ 1,3 %), suivis des Hauts-de-Seine (+ 1,2 %) et de la Seine-et-Marne (+ 1,1 %). Le département des Yvelines est le seul département francilien qui ne gagne pas d'emplois sur un an.

Tableau 5 : évolution de la masse salariale par secteur d'activité

Nace 38	Secteurs	Niveau trimestriel (en millions d'€)	Glissement annuel			
		3 ^e T 2016	3 ^e T 2016	3 ^e T 2015	3 ^e T 2014	3 ^e T 2013
BZ	Industries extractives	32,3	+ 2,2 %	+ 0,5 %	+ 4,6 %	- 3,8 %
CA	Industries agro-alimentaires	376,8	+ 2,2 %	+ 5,3 %	+ 4,3 %	+ 2,3 %
CB	Habillement, textile et cuir	167,4	+ 2,8 %	- 2,2 %	+ 0,8 %	+ 1,9 %
CC	Bois et papier	156,1	- 6,0 %	- 4,0 %	- 2,4 %	- 1,8 %
CD	Cokéfaction et raffinage	44,3	+ 7,0 %	+ 6,9 %	+ 0,8 %	+ 1,3 %
CE	Industrie chimique	378,8	- 0,0 %	+ 2,3 %	- 2,9 %	+ 2,1 %
CF	Industrie pharmaceutique	281,5	- 1,9 %	- 4,4 %	+ 2,1 %	+ 0,5 %
CG	Industrie des plastiques, produits non minéraux	218,2	+ 1,3 %	- 0,9 %	- 1,0 %	- 2,5 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	259,8	+ 1,2 %	- 3,0 %	- 1,8 %	- 1,2 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	612,6	- 1,9 %	- 0,4 %	- 0,5 %	- 0,0 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	170,1	+ 4,0 %	+ 0,1 %	+ 0,3 %	+ 2,0 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	192,5	- 1,6 %	- 1,8 %	- 0,3 %	+ 0,8 %
CL	Fabrication de matériels de transport	976,5	- 0,3 %	- 0,8 %	- 2,8 %	+ 2,4 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	452,5	+ 2,8 %	- 0,0 %	+ 1,0 %	+ 1,6 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz	652,3	+ 0,8 %	+ 4,2 %	+ 2,3 %	+ 2,7 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	263,6	+ 0,0 %	- 1,1 %	- 1,4 %	- 0,5 %
FZ	Construction	2 126,3	+ 1,7 %	- 1,1 %	+ 0,0 %	+ 2,2 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	6 244,2	+ 1,8 %	+ 2,6 %	+ 1,8 %	+ 1,4 %
HZ	Transports et entreposage	3 365,1	+ 2,5 %	+ 1,0 %	+ 0,9 %	+ 1,7 %
IZ	Hébergement et restauration	1 712,0	+ 1,5 %	+ 2,3 %	+ 2,2 %	+ 1,7 %
JA	Édition et Audiovisuel	1 795,6	+ 3,2 %	+ 3,0 %	+ 1,4 %	+ 0,9 %
JB	Télécommunications	637,6	+ 0,7 %	- 0,0 %	- 2,4 %	- 0,7 %
JC	Activités informatiques	2 658,1	+ 6,1 %	+ 4,0 %	+ 2,0 %	+ 2,0 %
KZ	Activités financières et d'assurance	4 981,0	+ 2,2 %	+ 3,0 %	+ 1,6 %	+ 1,0 %
LZ	Activités immobilières	729,8	+ 2,2 %	+ 2,3 %	+ 0,5 %	+ 0,9 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	5 464,6	+ 4,1 %	+ 3,6 %	+ 3,1 %	+ 2,2 %
MB	Recherche et développement	701,7	+ 0,8 %	+ 0,2 %	+ 3,8 %	+ 1,9 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	1 024,5	+ 4,0 %	+ 4,4 %	+ 3,2 %	+ 0,9 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	3 521,6	+ 4,4 %	+ 3,3 %	+ 2,5 %	+ 0,3 %
OZ	Administration publique	325,2	- 1,0 %	- 0,7 %	- 2,4 %	+ 0,9 %
PZ	Enseignement	546,1	+ 2,0 %	+ 1,6 %	+ 1,2 %	+ 1,8 %
QA	Activités pour la santé humaine	760,6	+ 2,2 %	+ 2,7 %	+ 3,0 %	+ 2,0 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	1 036,3	+ 2,9 %	+ 3,5 %	+ 4,1 %	+ 3,5 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	757,7	+ 3,1 %	+ 0,1 %	+ 6,4 %	+ 1,8 %
SZ	Autres activités de services	855,8	- 4,3 %	+ 1,5 %	+ 0,9 %	+ 0,6 %
	Industrie	5 235,2	+ 0,3 %	+ 0,1 %	- 0,3 %	+ 1,1 %
	Construction	2 126,3	+ 1,7 %	- 1,1 %	+ 0,0 %	+ 2,2 %
	Tertiaire	37 117,2	+ 2,8 %	+ 2,7 %	+ 2,0 %	+ 1,4 %
	dont Tertiaire hors intérim	36 313,9	+ 2,6 %	+ 2,7 %	+ 2,0 %	+ 1,5 %
	Intérim	803,4	+ 8,9 %	+ 3,2 %	+ 2,4 %	- 3,8 %

Source : Urssaf - Acooss

Sources et méthodologie

Le champ de la publication couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation et la santé non marchandes, l'emploi par les ménages de salariés à domicile et les entreprises relevant de la Mutualité Sociale Agricole (MSA). Celle-ci est présente dans les secteurs de l'agriculture, des industries agroalimentaires (IAA), du commerce de gros et des services financiers. Le champ Urssaf est très proche de celui de l'Insee, qui inclut l'emploi à domicile.

Les effectifs salariés et la masse salariale sont issus des bordereaux récapitulatifs de cotisations (BRC), remplis par les employeurs dans le cadre de la déclaration des cotisations sociales aux Urssaf.

La masse salariale (assiette déplafonnée) désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, déclarées au titre de la période d'emploi étudiée.

L'effectif salarié est mesuré en fin de trimestre. Chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Cet effectif donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf et l'Acooss.

Les données ainsi collectées par les Urssaf sont centralisées par l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (Acooss).

Les données sont provisoires pour le trimestre étudié et sont désaisonnalisées (CVS) pour corriger notamment l'impact des versements de primes et les fluctuations saisonnières de l'emploi. Pour ces raisons, les données peuvent être légèrement révisées sur les périodes antérieures, essentiellement sur le trimestre précédent.

Le salaire moyen par tête (SMPT) est calculé en rapportant la masse salariale du trimestre à l'effectif moyen observé sur le trimestre ; il est divisé par trois pour obtenir une grandeur mensuelle.

Les évolutions trimestrielles (ou glissements trimestriels) comparent les données du trimestre avec celles du trimestre précédent.

Les évolutions annuelles (ou glissements annuels) comparent les données du trimestre avec celles du même trimestre de l'année précédente.

Les séries trimestrielles de l'emploi produites nationalement par l'Acooss sont labellisées par l'Autorité de la statistique publique (avis n° 2011-02, JORF n° 0270 du 22/11/2011).

L'ensemble des publications statistiques de l'Acooss et des Urssaf, ainsi que diverses séries de données, sont mises à disposition sur acoss.fr.

Numéro ISSN : 2273-6689

Directeur de la publication :
Philippe Renard

Rédacteurs :
Matthieu Goussot, Serge Mercier

Contact (département Statistiques) :
stats.idf@urssaf.fr

www.blog.paris.urssaf.fr